ANNEXE 3

CONTRAT D'OBJECTIFS
2014 - 2018

Entre

L'académie de Lyon
Représentée par la rectrice de l'académie

et

L'établissement public local d'enseignement (EPLE) : Collège Paul Claudel à Lagnieu

Représenté par Madame Faton-Barbier, principale

1 – Synthèse du diagnostic de l'établissement

Le collège P. Claudel est un établissement scolaire rurbain. La proportion d'élèves issus de CSP très défavorisées (54,7%) est une caractéristique très forte de l'établissement (taux académique 32,6%). Les CSP très favorisées ne représentent que 14,5% (taux académique 26,5%). Le taux de réussite au DNB est stationnaire mais en augmentation en 2014 (87%). Les élèves issus des CSP les plus défavorisées ont encore une marge de progrès possible en terme de réussite à l'examen même si depuis 2012, ce taux de réussite est en constante augmentation (meilleure prise en compte des difficultés des élèves, diversification et fluidité des parcours). De plus, l'écart entre le contrôle continu et les épreuves ponctuelles est peu important. On remarque cependant que les résultats à l'épreuve d'histoire des arts sont inférieurs à ceux de l'académie et qu'une marge de progrès existe encore. Il faudra donc mener une réflexion sur l'évaluation et renforcer le travail pluridisciplinaire.
On note également que les taux de redoublements sont conformes aux attendus. Cependant, il faut rester vigilant car l'établissement avait auparavant une culture du redoublement importante.
13,8% des élèves entrant en 6e ont déjà un an de retard (taux académique 9,8%) alors que ce pourcentage est en baisse significative d'année en année sur le département et l'académie. La liaison école/collège permettra de mener une véritable réflexion quand aux raisons du maintien de ces élèves en primaire. Par contre, 5,9% des élèves ont un an d'avance en 6e. Cette population scolaire très hétérogène nécessite d'être prise en compte et d'individualiser au maximum les parcours. L'aide personnalisée en 6e et également en 5e permet d'accompagner efficacement les élèves pour les aider à réussir et de réduire les écarts. De plus, les nombreux PPRE adaptés aux problématiques et difficultés des élèves contribuent à individualiser les parcours et à accompagner les élèves vers la réussite
25,7% des élèves de 3e ont un an de retard. 7% d'entre eux se dirigent vers l'apprentissage (taux académique 2,7%). Ce sont en général des jeunes en difficulté qui réussissent enfin en allant sur le marché du travail. Le taux de passage en 2nde GT pourrait être plus important sachant qu'une fois en 2nde GT, les élèves réussissent. Les élèves qui choisissent la voie professionnelle intègrent majoritairement la 1ère pro. Même constat pour le CAP.
Les nombreux projets, à mettre certes en cohérence, contribuent à maintenir une ouverture culturelle et sportive, indispensable pour les élèves issus notamment de CSP très défavorisées.
Enfin, pour mener à bien ces objectifs, le collège est engagé dans le dispositif ABMA qui contribue à instaurer un cadre rassurant et bienveillant fondé sur des valeurs communes.

2 – OBJECTIFS

Objectif n°1 : **Garantir les conditions de la réussite de tous les élèves.**

- Réduire les écarts pour que chaque élève puisse s'intégrer et s'adapter au collège.
- Favoriser la continuité des apprentissages et la fluidité des parcours, tout en développant des parcours ambitieux.
- Aider les élèves à progresser et réussir durant leur parcours au collège en prenant en compte les différences et les capacités de chacun.

Objectif n°2 : Développer une orientation cohérente et ambitieuse pour tous les élèves.

- Accompagner la construction du projet personnel.
- Donner aux élèves les moyens d'acquérir les capacités nécessaires à la mise en œuvre de leur projet.
- Travailler sur les liaisons inter cycles.

Objectif n°3 : Garantir un climat scolaire serein, rassurant et bienveillant pour favoriser les apprentissages de chaque élève.

- Développer une école bienveillante et exigeante.
- Reconnaître et respecter la place de chacun par rapport à sa fonction et à sa mission.
- S'appuyer sur l'ouverture culturelle et sportive pour développer des valeurs citoyennes communes.

3 – RÉSULTATS ATTENDUS

Description des indicateurs	valeur initiale	valeur attendue
1 : Validation du pallier II fin de 6e	78%	100%
2 : Taux de réussite au DNB	87,1%	> moyenne académique
3 : Ecart taux de réussite DNB / DNB PCS défavorisés	7%	<6%
4 : Taux de décisions d'orientation en 2nde GT	59%	= moyenne académique
5 : Nombre de projets transdisciplinaires impliquant des classes complètes d'un même niveau.	1	> 1

4 – PROJET D'ÉTABLISSEMENT :

Période de validité : à refaire en 2015-2016

5 – PRÉSENTATION EN CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de présentation : 27 avril 2015

Avis du conseil d'administration : Favorable

Signature du Chef d'établissement	Signature de l'Inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale	Signature de la Rectrice